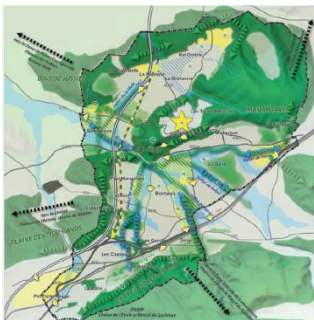
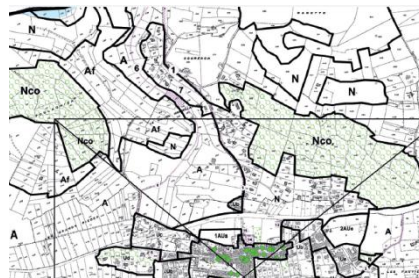


La biodiversité dans les projets de territoire

Concilier nature et aménagement



Membres pléniers de l'ARPE-ARB :



Membres associés de l'ARPE-ARB :



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

► Prévention des risques naturels



AMENAGEMENT DES BORDS DE COURS D'EAU



1. Présence de berges fortement aménagées et imperméabilisées avec de nombreux enrochements



2. Des espaces libres perméables et une ripisylve préservée

Source : ADEUS et Eurométropole de Strasbourg (Rémy Gentner)



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- ▶ Productivité agricole : structuration du sol, pollinisation, lutte contre les ravageurs



Acariens prédateurs

Ce sont des prédateurs qui vivent en colonies. Les familles les plus présentes sont les typhlodromes, dont l'espèce la plus commune est la méditerranéenne.

● PLUS D'INFORMATIONS



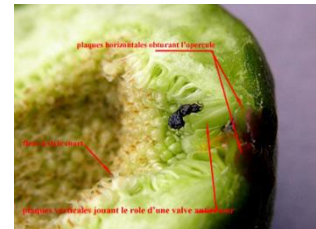
Reptiles

Les reptiles sont des animaux qui sont tous deux carnivores et invertébrés en fonction des espèces.

● PLUS D'INFORMATIONS

Source : Biodivity

Blastophaga psenes :
unique pollinisateur du figuier !



Vers de terre

Les vers de terre sont de véritables ingénieurs et anéciques.

● PLUS D'INFORMATIONS



Coccinelles

Beaucoup d'espèces de coccinelles existent, ce qui leur permet de survivre de longue date, ce qui leur permet de...

● PLUS D'INFORMATIONS

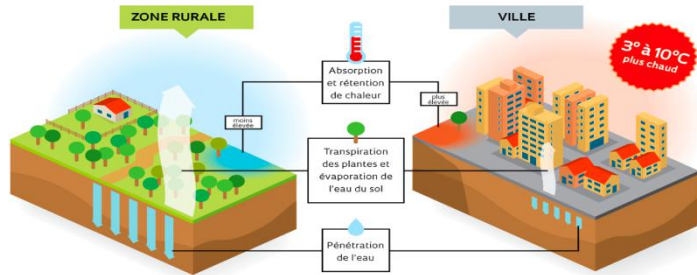
Source : Biodivity

Côte d'Azur • ARPE-ARB

POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- Adaptation et atténuation des effets du changement climatique



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

► Cadre de vie, attractivité

Exemple ville de Nice

Axe 1 : Bottero / Mal Joffre / Pastorelli / P.Devoluy

Angle rue Maréchal Joffre / rue du Dr Barety

Aujourd'hui



Fin 2019



Source : ville de Nice



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- Cadre de vie, attractivité



Un appartement
situé à moins de
200m d'un espace
vert urbain se vend
17% plus cher qu'un
autre



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

► Economies de fonctionnement

Gazon anglais ou choix
d'essences économes en
eau ?



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- Economies de fonctionnement

Extinction de l'éclairage
la nuit



© T. Friedrich - Parc national des Pyrénées



POURQUOI

PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- ▶ Les PLU et PLUi, des outils ciblés pour préserver la biodiversité sur les territoires
 - ▶ Code de l'Urbanisme oblige à la prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans les projets urbains

=> se traduit dans toutes les pièces du document d'urbanisme

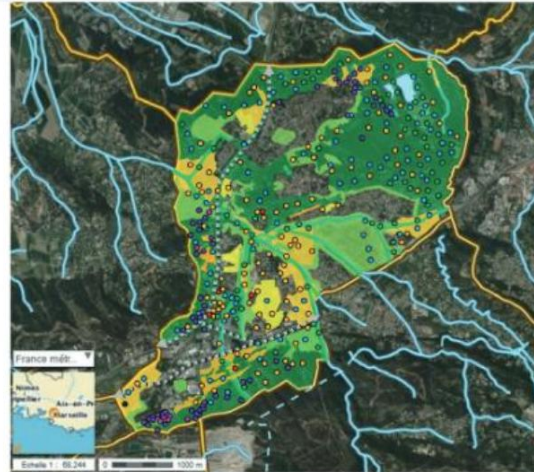


POURQUOI




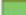
PARTIE I : Pourquoi intégrer la biodiversité dans mon projet de territoire ?

- Les PLU et PLUi, des outils ciblés pour préserver la biodiversité sur les territoires

Inverser le regard :
Localiser les enjeux de
biodiversité
PUIS
identifier les zones de
développement potentiel



Légende de la Carte

	Espaces ouverts d'intérêts écologiques forts à préserver
	Espaces naturels boisés à préserver
	Espaces ouverts d'intérêts écologiques moindres
	Espaces bâtis d'intérêt écologique/ enjeu de maîtrise de l'urbanisation

Exemple PLU
de Bouc-bel-Air



PRÉALABLES

En amont du projet de PLU(i) : des démarches permettant de monter en compétence sur les questions de biodiversité



PRÉALABLES

En amont du projet de PLU(i) : des démarches permettant de monter en compétence sur les questions de biodiversité

- ▶ Projet territorial de développement durable de type Agenda 21
 - ▶ Elaborer un diagnostic et un plan d'actions sur le développement durable (incluant la biodiversité)

“ **Le Plan local d'urbanisme et l'Agenda 21 sont des documents de programmation, de stratégie et d'actions qui définissent les enjeux et les actions en matière de développement durable. L'aspect réglementaire et opposable du PLU permet de renforcer le cadre opérationnel de l'Agenda 21.** ”

Monsieur Daniel Le Blay, Adjoint à l'urbanisme, Mouans-Sartoux (06)



PRÉALABLES

En amont du projet de PLU(i) : des démarches permettant de monter en compétence sur les questions de biodiversité

- ▶ Démarche « Territoire engagé pour la nature »
 - ▶ S'auto-évaluer et s'engager pour la biodiversité
 - ▶ Labellisation (1 à 5 libellules) et trophées nationaux et régionaux



PRÉALABLES

En amont du projet de PLU(i) : des démarches permettant de monter en compétence sur les questions de biodiversité



- ▶ Réalisation d'un Atlas de biodiversité communale (ABC)
 - ▶ Inventaire précis (faune et flore) du territoire
 - ▶ Pour une connaissance précise des enjeux de biodiversité du territoire
 - ▶ Permet d'associer la population (inventaires participatifs, sensibilisation, communication)

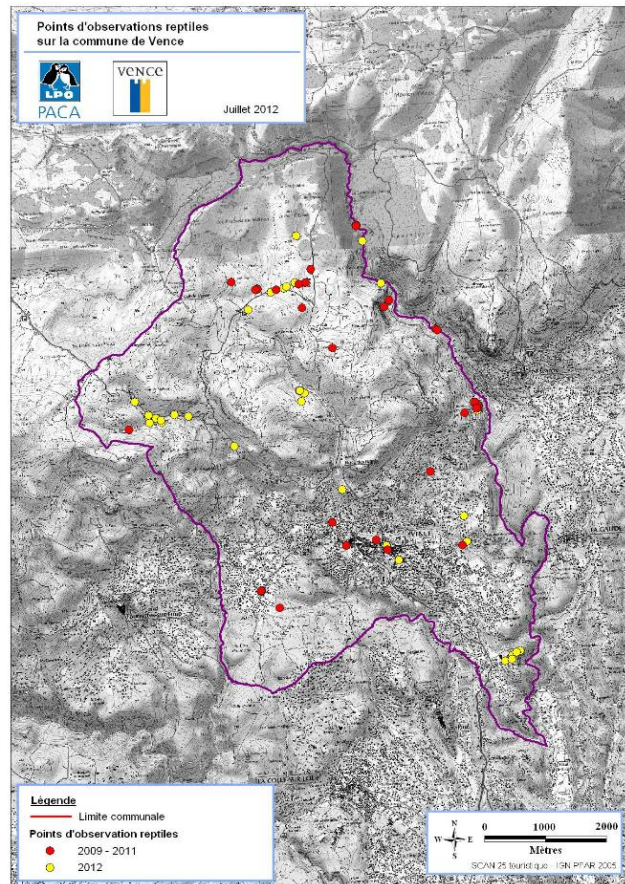


Figure 36 : Comparaison des points d'observation de reptiles avant et après 2012

PRÉALABLES

- ▶ Les **questions** à se poser dès le début de la démarche d'élaboration de PLU ou PLUi :
 - ▶ Quelles **ressources** mobilisables sur mon territoire ?
 - ▶ Quel **niveau d'enjeu** sur mon territoire ?

=> Quel **objectif de connaissance sur la biodiversité** ?

=> **Définir la prestation**

ANNEXE 4 CCTP



PARTIE II : Quels préalables à l'intégration de la biodiversité dans le PLU(i) ?

ANNEXE 4 CCTP

- ▶ Rôle et compétences du prestataire ?
- ▶ Missions transversales, itératives
- ▶ Dès le début pour EVITER les enjeux de biodiversité

	Niveau d'exigence	Compétence requise	Coût	Délais nécessaires	Sécurité juridique de la procédure
1	Définition d'en enjeu global grâce à la compilation de la donnée bibliographique.	Rassembleur de données.	-	-	-
2	Niveau 1 complété par l'identification des espèces protégées potentiellement présentes sur les espaces potentiels de développement.	Producteur de données : naturaliste généraliste.	++	+	+
3	Inventaire des espèces protégées sur les espaces potentiels de développement.	Producteur de données : naturaliste généraliste.	++	++	++
4	Inventaire le plus complet possible des espèces sur les espaces potentiels de développement.	Producteur de données : expert.	++++	++	+++
5	Inventaire le plus complet possible des espèces à l'échelle du territoire.	Producteur de données : expert.	++++	++++	++++

NON OPPOSABLE

PARTIE III : La biodiversité dans le PLU(i) – Hors dispositions opposables



▶ Pièces non opposables du PLU/PLUi :

- ▶ Rapport de présentation
- ▶ Projet d'aménagement et de développement durables
- ▶ Annexes

=> De leur qualité dépendent les choix établis au sein des dispositions opposables



PARTIE III : La biodiversité dans le PLU(i) – Hors dispositions opposables

- ▶ Justification des choix dans le RP = mise en parallèle des enjeux de biodiversité et des projets de territoire

=> Mesures Eviter/Réduire/Compenser mises en oeuvre



Eurométropole de
Strasbourg : 850 ha de
secteurs potentiellement
constructibles écartés
pour prise en compte
d'enjeux
environnementaux



Justification du choix
retenu et des mesures
réglementaires
permettant la réduction
des incidences



Le PLU(i) ne devrait pas
nécessiter la mise en
place de ces mesures
Sauf cas particulier
justifié dans le RP
(PIG par ex)



NON OPPOSABLE

PARTIE III : La biodiversité dans le PLU(i) – Hors dispositions opposables

- ▶ La biodiversité : une orientation transversale dans le PADD de Clermont-Ferrand

ORIENTATION 1

RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

ORIENTATION 4

RELATIVE AU PATRIMOINE URBAIN
ET PAYSAGER

ORIENTATION 2

RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET A L'EMPLOI

ORIENTATION 5

RELATIVE AUX RESSOURCES,
AUX RISQUES ET NUISANCES

ORIENTATION 7

RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS,
COMMERCES ET SERVICES,
À L'ESPACE PUBLIC ET AU LIEN SOCIAL

ORIENTATION 3

RELATIVE A LA NATURE EN VILLE ET AUX
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

ORIENTATION 6

RELATIVE AUX DÉPLACEMENTS

PARTIE III : La biodiversité dans le PLU(i) – Hors dispositions opposables

- ▶ La biodiversité comme orientation transversale dans le PADD de Clermont-Ferrand

ORIENTATION 1
RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

ORIENTATION 2
RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET A L'EMPLOI

ORIENTATION 3
RELATIVE A LA NATURE EN VILLE ET AUX
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



ORIENTATION 7
RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS,
COMMERCES ET SERVICES,
À L'ESPACE PUBLIC ET AU LIEN SOCIAL

PPT AURAV



Penser les projets d'aménagement différemment...



Penser les projets d'aménagement différemment...

► Réduire ou stopper l'artificialisation des terres agricoles et naturelles

- Le développement est-il vraiment nécessaire ?
- Les alternatives de densification, de requalification urbaine ont-elles été explorées ?



Penser les projets d'aménagement différemment...

► Réduire ou stopper l'artificialisation des terres agricoles et naturelles

► Exemple : Ecoquartier « centre-bourg » de Volonne (04)



Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain...
 - ▶ Ai-je localisé les enjeux de biodiversité afin d'éviter les impacts au maximum ?
 - ▶ La localisation du projet a-t-elle été définie afin de limiter les impacts sur la biodiversité ?

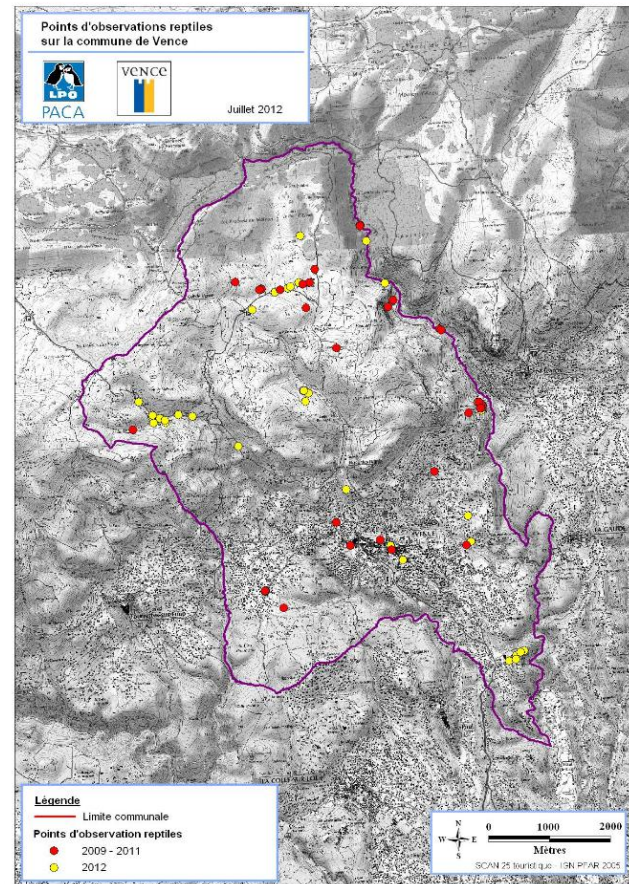


Figure 36 : Comparaison des points d'observation de reptiles avant et après 2012

Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain...
 - ▶ Je peux mettre en place des mesures pour réduire les impacts sur la biodiversité (et le paysage, les milieux aquatiques, les risques, les îlots de chaleur, la santé...)



Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain... maintien des éléments de biodiversité existants



Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain... quels choix ?

20 000 m² de parking en enrobé



© 2008 <http://philip.greenspun.com/copyright/>

Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain... quels choix ?



Penser les projets d'aménagement différemment...

► En cas d'extension du tissu urbain... quels choix ?

Gestion classique ou
alternative du pluvial ?



Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain... quels choix ?



Lotissements et immeubles « classiques »...



Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain... quels choix ?



**Quand densité rime avec
qualité et biodiversité**




Penser les projets d'aménagement différemment...

- ▶ En cas d'extension du tissu urbain...
 - ▶ Je peux mettre en place des mesures pour réduire les impacts sur la biodiversité (et le paysage, les milieux aquatiques, les risques, les îlots de chaleur, la santé...)
 - ▶ Le **maître** d'ouvrage reste **maître** de ses choix !



L'ARPE-ARB : une agence à vos côtés pour vos projets

- ▶ Diffusion et communication Guide technique
- ▶ Organisation d'ateliers, séminaires destinés aux élus/techniciens
- ▶ Capitalisation et valorisation de retours d'expériences
- ▶ « Appui-minute » ou accompagnement () des projets d'aménagement ou de planification



L'ARPE-ARB : une agence à vos côtés pour vos projets

- ▶ En 2020, développement d'une mission financée par l'AERMC :
 - ▶ Promotion et gestion de l'eau sur les zones d'activités
 - ▶ Analyse des réalisations de dés-imperméabilisation financées par l'Agence de l'eau et valorisation des réalisations remarquables en région
 - ▶ Contact ARPE-ARB Nicolas WEPIERRE / n.wepierre@arpe-arb.org



PLU(i) & BIODIVERSITÉ :

Concilier nature et aménagement

Merci pour votre attention !

Retrouvez le guide sur www.arpe-arb.org > Publications

Contact : a.hennequin@arpe-arb.org



arpe-arb.org



restons connecté·e·s

